MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE
CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA MONTAGNE
1 route de Tronchine – BP 51
74230 Thônes
Tel : 04 50 02 00 79 – fax : 04 50 02 05 11
www.cfmm.fr - mfr.cfmm@mfr.asso.fr

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Plan de Continuité Pédagogique CFMM

Mise à jour le 9 novembre 2020

Dans le cadre de la reprise, depuis le 11 mai 2020, des activités des lycées et organismes de formation continue dans le contexte de la prévention de la propagation de la Covid 19, ce plan de continuité pédagogique intègre les modifications nécessaires par **l'évolution particulièrement importante de la circulation du virus intervenue depuis le retour des congés scolaires de fin octobre.**

Il s'appuie sur :

- Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid 19 actualisé au 29 octobre 2020
- L'instruction relative au fonctionnement des établissements de l'enseignement agricole dans le contexte Covid 19 du protocole sanitaire des établissements de l'enseignement agricole pour l'année scolaire 2020-2021, mise à jour le 6 novembre 2020.
- Les questions-réponses du Ministère du Travail sur la nouvelle période de confinement : Conséquences pour les organismes de formation et les CFA, mise à jour le 6 novembre 2020.

Du fait de la circulation active du virus, et afin d'éviter le brassage et la forte densité des apprenants, l'organisation de l'établissement a été revue avec :

- Certaines classes mises à distance
- L'hébergement de certains internes dans un établissement voisin du CFMM : le gîte de groupe des Mésanges à 500 m (5 minutes à pied) pour lequel un surveillant du CFMM sera affecté pour l'accompagnement et la surveillance des élèves concernés.

Les objectifs sont les suivants :

- Assurer la sécurité sanitaire et la santé, des élèves, étudiants, stagiaires et personnel du CFMM et de leur entourage.
- Assurer le maximum de cours en présentiel pour les formations initiales (Bacs, BTS et formation commune)
- Assurer le maximum de cours à distance pour les formations continues (BPJEPS, secours) quand cela est possible pédagogiquement.

Le planning retenu est le suivant :

					Formations initiales											Formations continues	
					BAC PRO AP			BAC STAV			BTSA GPN						
					2nde	1ere	term	1 sur 3	2 sur 3	3 sur 3	BTS1	BTS1	BTS2	BTS2	Fgcmeeesm	BPEPS AAN	Secours
n°	semaine														Lundi		Mercredi
46	lundi	09/11/2020	vendredi	13/11/2020	Stage		Stage	Stage	Stage	Stage	CFMM	CFMM	CFMM	CFMM			
47	lundi	16/11/2020	vendredi	20/11/2020	Stage	CFMM	CFMM	Distance	Stage	CFMM	Stage	Stage	CFMM	CFMM	3h		FC PSE
48	lundi	23/11/2020	vendredi	27/11/2020	CFMM	CFMM	Stage	CFMM	Stage	Distance	Stage	Stage	CFMM	CFMM			
49	lundi	30/11/2020	vendredi	04/12/2020	CFMM	Stage	CFMM	CFMM	Distance	Stage	Stage	Stage	CFMM	CFMM			
50	lundi	07/12/2020	vendredi	11/12/2020	Stage	Distance	CFMM	Stage	CFMM	CFMM	Dist/CFMM	Dist/CFMM	CFMM/dist	CFMM/dist	6h		
51	lundi	14/12/2020	vendredi	18/12/2020	Distance	CFMM		Stage	CFMM	CFMM	CFMM	CFMM					

Légende	
	Cours en présentiel
	Cours en présentiel mais hébergement au Gite des Mésanges pour les garçons internes
	Classes à distance
	Classes en partie à distance (3 jours au CFMM/2 jours à distance) BTS 1 : A distance les 7 et 8 décembre BTS 2 : A distance les 10 et 11 décembre
	2 jours en stage, 3 jours de cours (distantiel sauf cours pratiques notamment en piscine)
	Vacances

Ainsi avec ce planning, **plus de 80% des cours des formations initiales seront assurés en présentiel**, alors que le minimum requis est de 50% selon le protocole. Selon les classes, le pourcentage varie de 67 à 100%. Les choix ont été opérés en fonction de divers facteurs : Calendrier d'alternance, contraintes des locaux en journée et à l'internat, examens, classes déjà mises partiellement à distance du fait de cas Covid….

Les **cours en présentiel sont obligatoires et ne peuvent être assurés en même temps à distance.** Si des élèves, étudiants ou stagiaires sont absents pendant ces périodes de présentiel, ils doivent le justifier (cas contact ou autres motifs habituels…) et récupèrent le travail à faire sur l'ient et/ou sur Walter, ainsi qu'auprès des camarades de classe comme n'importe quelle période d'absence.

Les cours à distance se feront par l'ient et Walter. Les consignes seront indiquées par les formateurs.

Hébergement :

Pour les jeunes internes hébergés au CFMM, ils seront hébergés comme d'habitude, mais moins nombreux par chambre (2 à 3 au lieu de 4 ou 5 habituellement).

Pour les jeunes internes hébergés au Gîte des mésanges, aucun accueil ne peut être assuré le dimanche soir. Les jeunes concernés qui ne peuvent arriver à l'heure en cours le lundi matin du fait de l'éloignement, sont exceptionnellement autorisés à arriver en retard le lundi matin. Apporter comme pour le CFMM, couette, oreiller, linge de maison et de toilette. Eviter d'apporter des objets non indispensables (skates, enceintes pour la musique….). Pour ce qui est des repas, ils se prendront toujours au CFMM, que ce soit le repas du soir ou le petit déjeuner. Le matin, les jeunes rejoindront seuls le CFMM pour le petit déjeuner (le surveillant de nuit ayant terminé son horaire de travail). Nous comptons sur leur ponctualité.

Pour les jeunes hébergés en BTS à la MFR de l'Arclosan, ils seront accueillis comme d'habitude.

Transports :

La navette entre le CFMM et la gare d'Annecy fonctionnera normalement aux horaires habituels le lundi matin et le vendredi soir.

Repas :

Tous les repas pourront être pris par les élèves et étudiants demi-pensionnaires ou internes avec un passage par classe et une installation à table respectant les distances préconisées.

Locaux et matériels :

Les locaux et matériels sont régulièrement nettoyés et désinfectés. Merci aux apprenants d'apporter des lingettes désinfectantes pour effectuer le nettoyage et la désinfection des matériels qu'ils ont utilisés.

Stages : Les élèves/étudiants et stagiaires peuvent continuer à aller en stage dès lors que leur convention de stage est signée par toutes les parties. Si une structure de stage ne peut plus les accueillir pour des raisons sanitaires ou organisationnelles, ils essaient dans la mesure possible d'en trouver une autre.

Montagne et activités sportives : La pratique des sports de montagne et autres (randonnée, escalade, parapente, natation…), est permise dans le cadre des activités scolaires et de formation continue encadrées. Elles ne sont pas permises à titre individuel sauf pour les sportifs de haut niveau (avec attestation) et les éducateurs sportifs (avec carte professionnelle et sauf les moniteurs de ski).

Equipe du CFMM :

L'équipe est sensibilisée aux gestes barrières ; nous sommes en contacts réguliers avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) dès qu'un cas Covid est positif et appliquons les protocoles prévus pour les cas avérés et les cas contacts. En pièce jointe, les consignes sanitaires à respecter mises à jour. Merci de les relire et les appliquer.

Contrairement au fonctionnement habituel du CFMM, les formateurs et autres membres du personnel ne seront pas tous présents en permanence à leur bureau et pourront être en télétravail sur certains temps où leur présence physique n'est pas indispensable.

Aspects financiers :

Pour les classes mises à distance, la pension ou la demi-pension ne sera pas facturée aux familles, malgré le surcoût occasionné par la location du gîte des mésanges. En revanche, quand l'absence vient du fait du jeune ou de sa famille, le coût de la pension ou de la demi-pension reste dû (les charges étant essentiellement des charges fixes de structure et de personnel). Le coût de la scolarité reste dû, les cours étant assurés en présentiel ou à distance.

Le CFMM fait des efforts pour assurer un enseignement de qualité en favorisant le présentiel pour la formation initiale et en mettant des moyens supplémentaires (location de l'intégralité du Gîte des mésanges). **Nous attendons en retour un comportement irréprochable des apprenants sur toutes les consignes sanitaires.** Dans le cas contraire, les élèves, étudiants ou stagiaires seront mis à pied et sanctionnés. Si les cas Covid étaient amenés à se multiplier au sein de l'établissement, nous serions amenés à fermer et à mettre l'intégralité des classes à distance. **Nous comptons donc sur le sens des responsabilités de tous.**

En pièce jointe, les consignes sanitaires à respecter mises à jour. Merci de les relire et les appliquer.